

COMMUNE DU MAZET-SAINT-VOY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 avril 2026

La séance est ouverte à **20h02**

Désignation du secrétaire de séance : Amélie Guilhot Marchais

Le procès-verbal de la précédente séance est **approuvé à l'unanimité**

1. Création d'un poste de conseiller délégué

Monsieur le Maire expose que, compte tenu du nombre important de missions assurées par les quatre adjoints, il apparaît nécessaire de renforcer l'organisation municipale par la création d'un poste de **conseiller délégué**.

La création du poste est **adoptée à l'unanimité**.

Il est proposé de confier une délégation portant sur le **suivi budgétaire et les questions numériques de la commune**. **Candidat déclaré** : Monsieur Patrick Roux. Le vote se déroule à bulletin secret, il est **élu à l'unanimité**

2. Fixation des indemnités des élus

Les montants proposés sont les suivants :

- **Maire** : 44,3 % de l'indice brut → **1 200 € mensuels**
- **Adjoints** : 12,2 % → **500 € mensuels**
- **Conseiller délégué** : 10 % → **411 € mensuels**

Le montant global annuel des indemnités s'élève à **50 000 €**, ce qui implique une modification budgétaire afin d'intégrer la revalorisation. Le conseil municipal approuve ces dispositions **à l'unanimité**, sans abstention.

3. Démission d'un conseiller municipal

Monsieur le Maire informe le conseil de la démission de Monsieur Hébert Masse.

4. Désignation des délégués dans les syndicats

Le conseil procède à la désignation de ses représentants :

SIPEP : Titulaires : Serge Verilhac, Frédéric Gros, Claudia Bonnefoy Suppléant : David Genest

SGEV : Titulaire : Frédéric Gros Suppléant : Patrick Roux

Secteur Intercommunal d'Énergie du Mazet : Titulaire : Serge Verilhac Suppléant : Thierry Quesada

5. Délégation du conseil municipal au Maire

Le conseil municipal décide d'accorder certaines délégations à Monsieur le Maire, notamment :

- la conclusion de contrats de location (louage de biens) pour une durée n'excédant pas 12 ans
- l'exercice du droit de préemption urbain

le Maire pourra prendre ces décisions sans consultation préalable du conseil, mais devra en rendre compte lors des séances suivantes. Adopté à l'unanimité.

6. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal est présenté et soumis au vote. Le règlement est **adopté à l'unanimité**.

7. Désignation du correspondant Défense : Claudia Bonnefoy

8. SIPEP – Vente d'eau à la commune d'Araules

Le conseil examine un projet d'avenant relatif à la vente d'eau avec la commune d'Araules, incluant un acheminement entre plusieurs communes (Saint-Jeures, Mazet-Saint-Voy, Araules)

- un volume de **137 m³ par jour (5,71 m³/heure)**
- un tarif fixé à **670 € HT par m³ heure**

Ce dispositif vise notamment à sécuriser l'approvisionnement: **approuvée à l'unanimité**.

9. Vote des taux d'imposition 2026

Taxe	Commune	Moyenne Haute-Loire
Foncier bâti	36,23 %	42,65 %
Foncier non bâti	72,35 %	75,06 %
Taxe Habitation	8,68 %	20,47 %

Foncier bâti : 1 721 000,00€ produit attendu 623 618,00€

Foncier non bâti : 129 000,00€ produit attendu 93 332,00€

Taxe Habitation : 919 500,00€ produit attendu 79 813,00€

Les taux 2026 sont **adoptés à l'unanimité**.

10. Compte Financier Unique (CFU)

Émis par le comptable entre les 2 écritures (recettes et dépenses de fonctionnement / investissement) des différents budgets :

Budget général :

Fonctionnement : Recettes 1 075 883,00€ Dépenses 845 805,00€

Investissement : Recettes 561 269,00€ Dépenses 650 380,00€

Budget eau:

Fonctionnement : Recettes 184 954,00€ Dépense 187 825,00€

Investissement : Recettes 52 073,00€ Dépenses 119 430,00€

Assainissement :

Fonctionnement : Recettes 83 002,10€ Dépenses 81 137,63€

Investissement : Recettes 55 515,00€ Dépenses 62 000,00€

Budget Camping :

Fonctionnement : Recettes 84 110,00€ Dépenses 79 925,00€

Investissement : Recettes 53 811,98€ Dépenses 42 800,79€

Le budget principal présente:un **excédent de fonctionnement** un **déficit d'investissement**. Les budgets annexes (eau, assainissement, camping) sont globalement équilibrés, le camping étant en capacité d'autofinancement.

Le CFU est **approuvé à l'unanimité**.

11. Travaux et aménagements

Eclairage du parking de l'école : Montant estimé : 16 486,14€ A charge de la commune 9 067,38€

Aménagement et sécurisation du parking (signalisation PMR, circulation, barrières)

Goudronnage de la rue du Lizieux prévu en octobre 2026

Question sur l'aménagement de la rue côté gauche :

Les travaux doivent être faits par Eiffage = bordures basses 30cm / obligation d'escaliers. Murs en cours dans la Propriété Cotte et de la Propriété Celle.

Des imprévus techniques ont également été signalés, notamment l'achat de bordures pour un montant de 7 000 €.

12. Plans de financement

Le conseil valide plusieurs plans de financement, notamment pour des opérations structurantes : Rue du Lizieux (montant global : 553 340 €), avec participation de différents partenaires (Département 22% / Etat 10% / Europe 11% / Région 28%) Adopté à l'unanimité.

13. Investissements complémentaires

- **Travaux sur la route de la Bataille** : 13 140,00€ 40% syndicat du Lizieux
Réparation et sécurisation des jeux du camping
- 100m2 de gazon synthétique pour 3 936 TTC Risque de fermeture des jeux pour des raisons de sécurité si les travaux de réparation ne sont pas engagés.
Acquisition d'un hébergement complémentaire pour le camping Achat auprès des Chalets du Mézenc pour un couchage autonome en chauffage / électricité 4 800 HT Adopté à l'unanimité.

14. Communication et outils numériques

Le conseil examine un projet de refonte du site internet communal, avec une solution connectée à l'application Illiwap, 300,00€ HT - 360,00€ TTC ainsi que les conditions d'hébergement (OVH) 63,00€ mensuel. Projet **approuvé à l'unanimité**.

15. Patrimoine communal – Église de Saint-Voy

Un projet de remplacement des menuiseries extérieures de l'église est présenté, avec un plan de financement en cours de construction (DRAC 28% / Département 28% / Association (fondation de France) 25%) Il est rappelé que la commune reste maître d'ouvrage.

16. Tarification et gestion communale

Mise à jour des droits de place Pizza - Traiteur - Coiffeur hors jours du marché 2,00€ le mètre

17. Commission communale des impôts directs

Le rôle de la commission est rappelé (travail avec la DGFIP, évaluation des bases fiscales). Membres élus : David Genest et Patrick Roux.

18. Ressources humaines – Jardin botanique

Création d'un poste saisonnier (4 mois) pour l'entretien et la remise en état du site. Approuvé à l'unanimité.

19. Organisation intercommunale

Désignation des représentants *pour instance : conseillers municipaux* dans les différentes commissions de la communauté de communes.

- **Commission finance gestion du personnel et gestion du patrimoine intercommunale** : Thierry Quesada, Patrick Roux, Frédérique Gros
- **Commission Ecole jeunesse éducation culture** : Michel Martin, Kévin Muré, Karin Valla
- **Commission Eau déchets et urbanisme** : Coraline Capon-Blanc, Frédérique Gros, David Gros
- **Commission tourisme voie verte** : Karine Guez, Claudia Bonnefoy, Vanessa Ferrier
- **Commission Enfance crèche** : Kévin Muré, Laetitia Vocanson, Karine Valla
- **Commission sport et communication** : Kévin Muré, Serge Verilhac, Amélie Guilhot Marchais
- **Commission des charges transférées** : Thierry Quesada, Patrick Roux,
- **Commission des impôts directs** : Reprise de la liste établie pour la Commission communale des impôts directs.

20. Orientations et priorités

Le conseil engage une réflexion sur les priorités du mandat sur des **projets structurants objectifs**

- La cour de l'école pour travaux été 2027 / Selon accord de subvention fin 2026
- Les ponts : fermeture aux poids lourds du pont des Merles / Travaux reportés à fin 2026 / 12 000,00€ de subventions espérées

Clôture de la séance : La séance est levée à **23h03**.